

SEMINAIRE AMURE

Jeudi 08 avril 2010

14h00 > 16h00

Bât. B Salle B 217



< Transition économique et mise en place de la retraite par répartition >

**Mathias Coiffard,
IUT Quimper**

Pour la première fois en France depuis la Révolution Industrielle, les enfants risquent de connaître des carrières salariales moins avantageuses que celles de leurs parents. Il y aurait remise en cause de l'injustice chronologique kantienne, du fait de l'inefficacité et de l'iniquité des politiques de transferts entre les générations. Sans remettre en cause la notion de progrès à long terme, on peut légitimement se poser la question de l'équité entre les générations contemporaines. Cela revient à s'interroger sur le partage des fruits de la croissance entre classes d'âge. Il ne s'agit pas de nier l'importance des inégalités intragénérationnelles mais bien plutôt de s'interroger sur la viabilité des transferts organisés sur le cycle de vie ternaire hérité de la régulation fordiste. Pour ce faire, il nous semble opportun de revenir aux causes de la mise en place de ce cycle afin d'analyser les interactions entre les transferts intergénérationnels et la croissance économique

Dans l'économie rurale traditionnelle, on peut penser que les grands propriétaires n'avaient aucun intérêt à promouvoir l'éducation obligatoire, la supposant coûteuse et neutre sur la productivité de leur main d'œuvre, à l'inverse des industriels. Si l'on envisage le degré de concentration des terres comme un indicateur du pouvoir de blocage de l'aristocratie foncière, alors on peut considérer que ce facteur de nuisance avait particulièrement faibli dans l'Europe du XIX^{ème} siècle. Cette situation politique a permis aux industriels de faire pression sur les gouvernements pour développer des programmes de formation de la main d'œuvre, ce qui s'est traduit par des gains de productivité dans l'industrie entre 1870 et 1914. Une telle hypothèse offrirait une explication crédible à la mise en place du premier transfert obligatoire et descendant, l'éducation primaire pour tous.

Le développement du commerce durant cette période a accru la demande de travail dans l'industrie qui a augmenté les salaires pour attirer la population agricole. Ce mouvement s'est poursuivi après la première guerre car le repli des échanges a contraint l'industrie à créer ses propres débouchés. Les solidarités familiales ascendantes en direction

des vieux parents en âge d'incapacité physique qui caractérisaient l'économie rurale traditionnelles ont été remises en cause par le départ soudain et massif des jeunes vers la ville. L'érosion du patrimoine financier entre les deux guerres, l'explosion du salariat et l'extrême pauvreté des personnes âgées du monde rural ont alors milité en faveur de la mise en place du système par répartition. Les efforts de reconstruction et la diffusion de la théorie keynésienne ont favorisé l'apparition d'une croissance soutenue et régulée (par l'Etat et les grandes entreprises monopolistes). Le salariat a pu s'étendre et devenir la règle, fondé sur les trois moments du cycle de vie : éducation, travail salarié puis retraite. Nous aurions ici une justification à l'apparition d'un deuxième type de transfert obligatoire et ascendant cette fois, la retraite par répartition.

Enfin, les études empiriques menées par Barro [1991] et Cashin [1993] concluent à une corrélation positive entre systèmes de protection sociale et croissance. Deux explications peuvent être proposées pour rendre compte de ce phénomène. Dans une perspective de court terme où pèse une contrainte sur la demande, le transfert d'une partie du produit à destination des plus âgés a un impact positif sur la croissance si leur propension marginale à consommer est plus importante que celle des actifs qui financent ces retraites. Ce fut sans doute le cas au moment de l'instauration de ces programmes puisque les plus pauvres étaient aussi les plus âgés. C'est beaucoup moins évident aujourd'hui. L'alternative revient à supposer que la retraite contient en son sein un mécanisme incitatif à la poursuite d'études, ce qui permet d'accroître le stock de capital humain disponible et par suite le niveau de richesse dans une perspective de long terme. Si l'on suppose que les salaires sont fonction du niveau d'études et que la pension versée est fonction du montant des cotisations (elles-mêmes assises sur les salaires), alors un agent souhaitant maximiser son revenu de cycle de vie a intérêt - sous certaines conditions - à poursuivre ses études. Dès lors, la retraite a un impact positif sur la croissance économique car elle favorise indirectement l'accumulation de capital humain.

Nous avons opté pour une démarche analytique assise sur un modèle à trois générations contemporaines imbriquées, avec incertitude sur la durée de vie et coexistence de transferts ascendants (fondés sur « l'effet de démonstration ») et descendants (fondés sur le « paternalisme myope »). Tout d'abord, cela permet de justifier théoriquement l'existence des transferts entre générations à côté des mécanismes d'échange traditionnels qu'autorise le marché et d'ouvrir une ligne de fuite vers la croissance que ne permet pas l'échange. Ensuite, cette modélisation permet de qualifier la fonction d'assurance face au risque viager. Enfin, ce type de structure nécessite la prise en compte de trois organisations - le marché, la famille et l'Etat - toutes trois porteuses d'institutions qui évoluent au cours du temps. Ce recours aux institutions permet de situer historiquement la dynamique économique.

Dans un premier temps, nous étudions les conséquences de l'introduction d'un programme d'éducation obligatoire sur la transition économique dans un modèle bi-sectoriel à trois générations imbriquées. Afin d'expliquer le différentiel de productivité sectorielle, nous supposons que seule l'industrie profite de l'éducation de sa main d'oeuvre. Afin d'expliquer la fin des solidarités familiales ascendantes, nous supposons que le différentiel de salaire entraîne une migration tant géographique que sectorielle. Nous

pouvons alors rendre compte du retournement des solidarités familiales et par suite de la mise en place du repas gratuit en direction des vieux inactifs.

Nous sommes alors en mesure d'étudier l'impact du système de retraite sur les principales variables économiques et de caractériser le contrat générationnel mis en place dans la France familiale-corporatiste : l'Etat pré-engage les salariés à effectuer un transfert aux retraités, les règles d'obtention de ce transfert incitent les jeunes à s'éduquer d'avantage et les parents financent les choix étudiants car le paternalisme myope se fonde sur l'utilité retirée du soutien pécuniaire à la poursuite d'études dans le cadre d'une économie salariale. Toutefois, le vieillissement de la population et le chômage remettent en cause aujourd'hui la stabilité de ce contrat générationnel.